



Perspectives de développement de l'association pour l'année 2020



**arkeo
nautes**
Explorer, comprendre et s'amuser !

ATTENTION

Ce document a été rédigé au début de l'année 2020, quelques semaines avant la crise sanitaire liée au COVID-19. Les 2 mois de confinement obligatoire ont porté un coup d'arrêt à toutes les activités culturelles et sociales. Les objectifs fixés dans ce document restent des horizons à atteindre mais la situation exceptionnelle pourra remettre en cause certains d'entre-deux.

1. VIE ASSOCIATIVE ET DÉVELOPPEMENT DU BÉNÉVOLAT

L'année 2019 a marqué le lancement de notre association les Arkéonautes. 22 personnes physiques ont adhéré lors de cette année.

Ces adhésions se sont étalées sur 8 mois de fonctionnement suivant la création de l'association. Parmi les personnes adhérentes, nous notons qu'une majorité d'entre elles ne sont pas professionnelles de l'archéologie ou de la médiation culturelle.

Un certain nombre d'adhésions s'est effectué par sympathie envers l'objet et les missions de notre association. C'est une tendance encourageante car nous avons besoin de forces bénévoles au-delà du cercle d'initiés à l'archéologie et ses méthodes scientifiques.

Le Conseil d'Administration reconnaît l'importance de développer et fidéliser les adhésions. Le bénévolat, même s'il est non salarié, représente une part de travail conséquente équivalente à une valeur réelle. Cependant, nous établissons deux nuances dans cette stratégie.

1.1. Fidéliser le tissu bénévole non-archéologue :

Dans la pratique, nous constatons l'importance de l'aide fournie par les bénévoles de l'association. Ceux-ci sont une force vive indispensable à la mise en place d'actions de médiation.

Préparation du matériel, mise en place sur le terrain, accompagnement des publics, relai d'information, mais aussi la gestion administrative et la communication... nos bénévoles ont une immense valeur pour mener à bien nos actions.

Fort de ce constat, le Conseil d'Administration préconise de fidéliser le tissu bénévole non-archéologue pour permettre à l'association d'assurer ses missions principales.

Pour tendre à une réalisation de cet objectif, le Conseil d'Administration propose :

- Il est proposé de mettre en place des « journées de formation » pour les bénévoles autour des ateliers de médiation. Le Conseil d'Administration propose également de mettre à disposition les « projets de déroulement » des ateliers (avec inventaire, contexte historique et scientifique) pour les bénévoles souhaitant se former aux ateliers.
- Il est aussi noté que l'association doit définir des priorités de formation autour des ateliers : quels sont les besoins ? quels ateliers sont faciles à apprendre ? quels événements nécessitent une formation rapide ?

1.2. Développer le réseau bénévole professionnel de l'archéologie :

Sur le terrain, malgré l'aide apportée par les bénévoles non-archéologues à la mise en place des actions de médiation, le Conseil d'Administration reconnaît le déficit de forces vives professionnelles de l'archéologie et de la médiation culturelle.

Ce manque contraint le développement de nouvelles actions de médiation sur le terrain et avec des partenaires multiples. Aurore Niechajowicz (également codirigeante de l'association en 2019) est dans la

pratique la seule adhérente et bénévole à pouvoir légitimement diriger les actions sur le terrain. Elle ne pourra assurer en tout temps et en tout lieu les actions de l'association à elle seule.

Dès lors, le Conseil d'Administration souhaite que soit prise en compte l'urgence de développer le réseau de bénévoles professionnels de l'archéologie et de la médiation culturelle.

Il est donc proposé de s'attaquer à cet objectif de manière à soulager l'équipe de médiation. Pour cela, le Conseil d'Administration note :

- l'importance d'entretenir des liens privilégiés avec les responsables de formation du master en archéologie de l'Université Bourgogne-Franche-Comté. Il existe des possibilités de rencontrer les étudiants et de leur proposer des actions avec l'association.
- Arkéonautes pourrait se proposer pour former une partie des étudiants à la médiation et à la valorisation de la recherche en archéologie.

Ces propositions de stratégie et pistes de réflexion sont soumises à validation par l'Assemblée Générale ordinaire de l'année 2020.

2. COMMUNICATION INTERNE/EXTERNE

Les actions de l'association menées sur le terrain représentent l'aspect le plus important pour développer notre image auprès des différents publics et partenaires. Cependant, les éléments de communication propre à l'association ne sont pas à négliger.

A l'heure du (presque) tout numérique et la compétition entre les différentes structures associatives, la communication est indispensable pour valoriser les activités de l'association. Cette communication peut être physique (relations publiques, participations à des journées associatives, réseautage...) ou numérique (réseaux sociaux, site internet...). La communication à l'interne de l'association doit également être soignée et régulière pour permettre une plus grande transparence et la diffusion des différents messages indispensables à nos activités et à nos bénévoles.

Le Conseil d'Administration souhaite émettre quelques pistes de réflexion pour la construction d'une stratégie de communication claire et efficace.

2.1. Communication interne

Par communication interne, nous entendons les éléments d'informations et de diffusion destinés aux adhérents, bénévoles et organes de gouvernance. Cette communication peut se manifester dans les sens terrain-gouvernance et gouvernance-terrain.

Le Conseil d'Administration réitère son attachement au principe de transparence et de circulation de l'information au sein de l'association. Il est indispensable pour le bon fonctionnement de l'association et la relation qu'elle entretient avec ses adhérents, ses bénévoles, ses partenaires et ses publics, de garantir une communication transparente et accessible.

C'est dans cette optique que le Conseil d'Administration souhaite qu'un espace soit dédié à l'accès à l'information par toutes et tous. Le format numérique pourrait être privilégié pour accueillir les différents documents et informations internes.

Par exemple, le site internet pourrait comporter un espace « adhérents » protégé pour permettre à tous les membres de l'association d'accéder aux ressources et aux informations (statuts, comptes-rendus, éléments de promotion, etc.).

La périodicité et le type de document communiqué devront être déterminés le cas échéant.

2.2. Communication externe

La communication externe représente la partie publique de la communication de l'association : réseaux sociaux, site internet, flyers, affiches, etc.

Cet aspect de la communication est primordial car il est vecteur de l'image de l'association Arkéonautes auprès des publics et partenaires non-membres.

Les outils de communication se partagent entre les supports PRINT, le WEB et le DIGITAL (newsletter notamment).

Les supports se veulent complémentaires et en aucun cas ne résument parfaitement l'ensemble des activités proposées au sein de l'association. Chaque support est pensé pour attirer l'attention de publics différents et en fonction des actions menées.

Cela étant établi, le Conseil d'Administration souhaite sensibiliser l'Assemblée Générale sur l'importance de la communication externe. Elle est indispensable pour permettre à notre association d'être rapidement et efficacement identifiée comme un acteur associatif sur le terrain.

Les principes de simplicité, de clarté et de synthèse restent au cœur de nos préoccupations pour mener à bien nos actions de communication. L'objectif est de disposer d'outils de communication pertinents et simple à utiliser pour pouvoir capter l'attention des différents publics.

La communication externe se veut également cohérente, c'est-à-dire :

- Respectant la charte graphique établie ;
- Mettant en avant les missions de l'association ;
- Et invitant les publics à se saisir des opportunités.

Dans cet esprit, la communication externe doit pouvoir continuer à être un axe prioritaire pour l'association.

Pour finir, le Conseil d'Administration émet les recommandations suivantes pour validation par l'Assemblée Générale ordinaire 2020 :

- Mise en place d'une « newsletter » rapide et amusante avec du contenu scientifique présenté de façon originale (parodie journalistique, fausse interview...)
- Création d'un espace dématérialisé pour l'accès à l'information interne ;

3. Relations publiques et partenaires

En 8 mois d'existence effective sur le terrain, l'association a su développer des premiers partenariats qualitatifs avec certains acteurs locaux bisontins. Nous ne possédons pas pour le moment, le recul nécessaire pour savoir si ces partenariats seront pérennes. Toutefois, le Conseil d'Administration reconnaît d'ores et déjà, la nécessité de développer des partenariats complémentaires avec :

- Des acteurs institutionnels en lien avec le monde de l'archéologie tels que l'INRAP, les équipes de recherches et les étudiants en archéologie de l'Université de Bourgogne Franche-Comté, le Musée des Beaux-Arts et d'archéologie (MBAA) de Besançon (liste non exhaustive). L'objectif est multiple. Il s'agit autant de travailler sur la reconnaissance de notre structure, assurer l'adéquation entre le monde de la recherche, l'actualité archéologique et les contenus scientifiques de notre association ; mais aussi fédérer des partenariats scientifiques autour de l'association.
- Des partenaires institutionnels pour développer nos activités comme la ville de Besançon et ses différents services ; les Francas ; les centres de loisirs ; les écoles¹ primaires du Grand Besançon et celles à proximité géographique (une distance peut être déterminée de manière collective), etc.
- Des partenariats de mécénat : outre le besoin de déployer sur le terrain les activités que l'association peut proposer, il est nécessaire de trouver d'autres sources de financement, notamment ponctuelles, de manière à assurer nos investissements en matériel (cf. Liste des ateliers pour appréhender les besoins financiers). Et pour des projets d'envergure, il faudra envisager des formes de financements participatifs en complément.

Il serait aussi intéressant d'aller à la rencontre d'autres structures comme par exemple le Dino Zoo ou les sites archéologiques ouverts au public pour présenter notre structure et étudier avec eux la possibilité de mettre en place des activités sur place.

Pour cela, le Conseil d'Administration soumet quelques pistes de réflexion :

- La mise en place d'un groupe de travail ad hoc

¹ Il peut d'ailleurs être envisageable de développer une offre purement scolaire avec un catalogue spécifique, ou *a minima* des supports de communication spécifiques. Cette offre pourra mettre en avant l'adéquation entre le programme scolaire et les ateliers que l'association propose. Il est peut-être envisageable de faire un tarif spécifique pour les écoles.

- Le démarchage auprès des partenaires recensés.
- ...

4. Activités sur le terrain

Pour rappel, l'association se développe autour de 4 champs d'activités :

- Les ateliers découverte
- Les événements sur mesure
- Les visites guidées
- Les anniversaires

Pour mener à bien l'ensemble de ces actions, et comme cela a été mentionnée plus tôt, l'association doit travailler à développer une équipe de médiation plus nombreuse et qualifiée afin notamment de pouvoir démultiplier les actions sur le terrain et notamment, des actions en simultanées (plusieurs ateliers, menés en même temps, au moment, comme lors des JNA par exemple).

4.1. Les ateliers découverte

Il s'agit de consolider les ateliers existants et de les déployer davantage sur le terrain afin de s'assurer que l'investissement initial pour la création d'un atelier n'a pas été vain. Il reste un nombre d'atelier à créer et développer pour compléter notre catalogue initial (cf. Liste des ateliers).

4.2. Les événements sur mesure

A partir du catalogue des ateliers découverte que propose l'association, le client, en lien avec l'équipe de l'association, peut définir un projet sur mesure, adapté à ses besoins et attentes (comme ce fut le cas pour la journée des personnels de la DRV ou encore l'atelier avec les 2 Scènes par exemple). En fonction du projet, le coût final est alors déterminé. Dans la pratique, c'est l'association qui propose l'événement sur mesure aux structures qui nous contactent, mais ces dernières ne viennent pas à nous en nous demandant spécifiquement cela. Il serait alors nécessaire de communiquer davantage sur nos capacités à créer de l'événement sur mesure.

4.3. Les visites guidées

L'association a démarré ses activités grâce à une visite guidée (sur mesure) mais ce fut l'unique fois. Nous avons été sollicités pour en réaliser une pour des particuliers au sein du MBAA, mais ce cas pose la question de la monétisation d'une visite alors que le musée propose lui-même des visites guidées thématiques (concurrence déloyale ?). L'association doit s'interroger sur cette action et déterminée ce que nous faisons : conservons-nous la visite guidée des « Vestiges archéologiques encore visibles dans la Boucle » ? Créons-nous de nouveaux parcours ? Supprimons-nous cette action ? Laissons-nous de côté pour le moment cette problématique ?

4.4. Les anniversaires

L'objectif pour l'année 2020 est de mettre en place les anniversaires avec plusieurs thématiques. Sur la base des ateliers déjà existants, l'association proposera au domicile des particuliers 2 à 3 ateliers pour un groupe d'enfants (maxi 10), entre 8 et 12 ans. A partir de la liste des ateliers (cf. Annexe), il faut mettre un projet d'activité pour chaque thématique, puis commencer une communication spécifique afin de valoriser et lancer cette action.

Pour entériner nos activités, le Conseil d'Administration soumet ces pistes de réflexion à la validation de l'AG :

- De déterminer des priorités dans les investissements en matériel pour les ateliers selon les besoins et le planning des événements.
- Pour les événements sur mesure, besoin d'intensifier la communication pour inciter les partenaires potentiels de faire appel à nous.

5. Conclusions

En conclusions, pour continuer son développement, l'association doit encore réaliser des investissements pour créer des ateliers. Il est aussi nécessaire de réfléchir à la conception d'ateliers sur les périodes antiques.

Diverses pistes de travail ont été évoquées au cours de ce document afin de permettre d'atteindre l'ensemble de ces objectifs. Il s'agit à la fois de monter en puissance sur le nombre d'activités à déployer sur le terrain, tout en ayant une équipe plus importante capable d'assurer la médiation des actions afin de générer des fonds suffisants pour maintenir la structure et continuer les investissements initiaux.